

Je réserve du ___/___/21 au ___/___/21,

Un appartement

Une maison

Réf Loc. : _____

Pour le contractant

Nom _____
 Adresse _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Tél _____ @ : _____
 Nombre de personnes _____ dont les noms suivent :
 M _____ âge _____
 M _____ âge _____
 M _____ âge _____
 M _____ âge _____
 M _____ âge _____
 M _____ âge _____
 M _____ âge _____

Je m'engage à prendre possession des lieux à la date indiquée sur la confirmation de la location et à régler ce même jour les cautions, le solde éventuel et la taxe de séjour, contre la remise des clés.

Décompte des frais

Prix de la location _____

Frais de dossier _____

Acompte réservation 25% _____

Solde à verser _____

+ 28 €

Impérativement 28 jours avant votre arrivée à l'ordre de CAP 2i- immobilier

*Assurance annulation /Responsabilité civile /Assistance Rapatriement. Montant : 3% du prix de la location (voir conditions ci-dessous)

+

Je ne souscris pas l'assurance, je dois fournir obligatoirement une attestation en responsabilité civile, précisant la couverture sur les biens mobiliers.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Réservation :

Elle est effective après réception d'un acompte de 25% du montant de la location (valant acceptation des conditions ci-contre). Un contrat de location sera adressé par l'agence pour confirmation. Le solde de la location sera à verser 28 jours avant votre arrivée afin de finaliser votre réservation.

Cautions :

Une caution de 400 € sera demandée à l'arrivée pour répondre des dégâts qui pourraient être causés aux objets mobiliers ou autres garnissant les lieux loués. Tout objet perdu, cassé, détérioré ou abîmé devra être remplacé à sa valeur par le locataire qui s'y oblige. Si les frais excèdent le montant de la caution, le locataire s'engage à parfaire la somme dans les plus brefs délais. **Une caution de 70 €** vous sera également demandée pour le ménage (empreinte CB). Ces cautions seront conservées et détruites sous 10 jours.

Arrivée :

Les arrivées se font à l'Agence, le samedi entre 15h et 18h. Lors de votre arrivée et avant remise des clés, devront nous être remis les cautions et la taxe de séjour. En cas de retard et d'arrivée en dehors des heures d'ouverture de l'agence, il est impératif de nous contacter pour convenir d'une remise des clés, payante, à l'office de tourisme du Cap d'Agde. Si le locataire ne se présente pas dans les 48H qui suivent la date d'arrivée prévue au contrat, l'agence se réserve le droit de relouer immédiatement les locaux sans qu'aucune indemnité ne puisse lui être réclamée par le locataire.

Départ :

Les départs ont lieu le samedi entre 9h et 11h. 5 jours avant le départ, le locataire prendra rendez-vous avec l'agence pour les formalités de sortie. Au-delà, l'agence se réserve le droit de fixer l'horaire.

Nettoyage final :

Le logement loué doit être laissé parfaitement propre et en bon état par le locataire. Si vous ne souhaitez pas faire le ménage, l'agence peut, à votre demande, se charger du nettoyage (tarifs au verso). Dans le cas contraire, si le passage d'une société de ménage est nécessaire, ce nettoyage sera facturé et l'intégralité de la caution ménage retenue. Seront également retenus le prix du nettoyage des tapis, rideaux et alèses qui auraient été salis.

Conditions d'utilisation :

Le locataire devra occuper les lieux bourgeoisement et ne rien faire de son fait, de sa famille ou de ses relations, qui puisse nuire à la tranquillité du voisinage et des autres occupants. Dans le cas d'une location en copropriété, le locataire devra se conformer au règlement intérieur de l'immeuble. Le logement et tout son contenu, les installations communes, sont sous l'entière responsabilité du locataire qui les utilisera avec le plus grand soin. Il est formellement interdit de jeter dans les éviers, lavabos, baignoires, WC, des objets ou matières pouvant obstruer les canalisations, faute de quoi, il sera redevable des frais occasionnés pour la remise en service de ces appareils. A l'arrivée, le locataire devra vérifier l'inventaire placé dans le logement, un contrôle a été effectué par l'agence avant votre arrivée. Il devra impérativement signaler à l'Agence toute détérioration ou manque sous 24 heures après son arrivée. Passé ce délai, il sera tenu pour responsable. Le locataire ne pourra réclamer aucune indemnité ou réduction de loyer si des réparations urgentes incombant au propriétaire survenaient pendant son séjour. L'Agence aura la possibilité de résilier le contrat 24h après une mise en demeure notifiée au locataire dans les cas suivants : occupation du logement par un nombre de personnes supérieur à celui indiqué au contrat, si les occupants ne sont pas ceux prévus au contrat, ou si les occupants font l'objet de plaintes de la part du voisinage pour non-respect du règlement de la copropriété. L'Agence est en droit de remplacer une location par une autre de même valeur si des raisons indépendantes de sa volonté l'y obligent (dégât des eaux, etc.).

Aménagement des logements :

Le bien que nous vous proposons appartient à des propriétaires privés, nous en sommes uniquement intermédiaires. Chacun est meublé, décoré et aménagé différemment. Il nous est donc difficile de vous en donner une description exacte. Mais nous sommes particulièrement attentifs au confort et à la qualité des équipements.

Nos prix comprennent :

La location du logement meublé et équipé. Les consommations d'eau, de gaz et d'électricité ainsi que la commission de l'Agence.



Nos prix ne comprennent pas :

La taxe de séjour, les frais de dossier, les frais de chauffage (pour la période incluse entre octobre et mai inclus).

Annulation :

En cas d'annulation de la réservation, quel que soit le motif, l'agence retiendra : - l'acompte et les frais de dossier si l'annulation est signifiée à plus de 60 jours avant la date d'arrivée dans la location. - 50% du montant du séjour si annulation est signifiée entre 60 et 30 jours avant la date d'arrivée dans la location. - 100% du montant du séjour si annulation est signifiée moins de 30 jours avant la date d'arrivée dans la location.

*Assurance Cabinet de BELEM :

Lors de la confirmation de la réservation, une assurance annulation (3% du montant de la location) vous est proposée. Nous vous recommandons vivement de la souscrire. Elle couvre, outre l'annulation, la responsabilité locative de l'occupant. Soit : *Remboursement acompte + solde en cas de dédit dû à : maladie grave, accident ou décès, sinistre au domicile, licenciement, mutation, barrages, catastrophes naturelles au Cap d'Agde. Remboursement du loyer non couru par suite d'interruption séjour. Frais de recherche, sauvetage. Responsabilité Civile du locataire + dommages matériels. Interdiction des sites en raison de pollution ou d'épidémie... Contrat complet fourni sur simple demande.*

INFORMATIONS PRATIQUES

Moyens de paiements acceptés :

Chèques bancaires ou postaux, visa, mandats internationaux, chèques vacances, Eurocard – Mastercard, carte bleue, espèces, mandat cash, virement bancaire. Pour tous paiements moins de 28 jours avant l'arrivée, seuls sont acceptés les modes suivants : espèces, carte bleue, chèques vacances.

Aucun chèque bancaire ou postal ne sera accepté sur place !

Facilité de paiement :

Si vous le souhaitez et si vous réservez suffisamment à l'avance, après avoir réglé l'acompte, vous pouvez faire un paiement tous les mois à votre convenance et le solde 28 jours avant votre arrivée.

Nettoyage : (les produits d'entretien ne sont pas fournis)

- Vous avez choisi le forfait ménage qui simplifiera votre fin de séjour : (cocher la case ; il sera rajouté lors de la confirmation de location)**
Il ne vous reste plus qu'à :
 - Passer un petit coup de balai
 - Laver et ranger la vaisselle ainsi que tous les ustensiles de cuisine
 - Essuyer la table des repas
 - Secouer lits et canapé-lit de tout résidu (sable, miettes et autres)
 - Vider les poubelles

Tarifs ménage Inter location (ce qui comprend les sols, les vitres, dépoussiérage et ménage d'entretien) :

Studio => 40 € - Studio cabine ou T2 => 50 € - T2 cabine /T2 mezzanine => 60 € - T3 ou maisonnette en Copropriété => 70 € - T4 => 80 €

- Vous n'avez pas choisi le forfait ménage :**
Dans la cuisine : vider les poubelles, nettoyer et dégivrer le frigo en le remettant sur la position 2, nettoyer et ranger la vaisselle, nettoyer les électroménagers, table de repas, balayer et laver les sols
- Dans les chambres et pièce de vie : balayer et laver les sols, nettoyer les vitres et miroirs, aspirer tout sable et résidu sur toutes les surfaces y compris lits et canapé-lit (**Attention : les alèses doivent rester propres à l'état des lieux de sortie et recouvrir tous les lits, tout élément de literie sali doit être lavé pendant votre séjour ou le montant du pressing vous sera facturé**)
- Dans les sanitaires : laver les sols, nettoyer douche/baignoire, lavabo, toilettes
- A l'extérieur : nettoyer le mobilier de jardin et le barbecue électrique.
- Remettre meubles et objets dépoussiérés à leur place initiale

Services supplémentaires proposés : *cocher la case correspondante (choix obligatoire pour valider l'engagement) :*

- Apport de votre propre linge de lit
- Location de kit draps 15€/semaine/kit (avec caution 20€/kit)
- Location linge de toilette 15€/semaine/kit (avec caution 20€/kit)
- Location de lits bébé 18€/semaine à l'agence. (*Merci de réserver avant votre arrivée afin de s'assurer de sa disponibilité*).
- Supplément pour les animaux 18€/semaine. (*L'agence se réserve le droit de refuser l'accès aux animaux s'ils ne sont pas conformes au descriptif fait par le locataire avant son arrivée ce qui entraînera la rupture immédiate du contrat sans remboursement ni indemnité et sous l'autorisation des propriétaires*).

Rappel à tous les locataires => Les protège matelas installés sur chaque lit de votre location ne sont pas des draps pour dormir dessus directement. Obligation de recouvrir avec un drap avant de s'y installer. Si sale, lors de l'état des lieux, il vous sera retenu sur votre caution la somme de 25 €. Merci pour votre compréhension.

A noter :

Pour une location égale ou sup. à 4 semaines, réduction de 10%. (*Sauf exception propriétaire*)

Nous acceptons les chèques vacances.

Attribution de compétence :

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile au siège de l'Agence CAP 2i immobilier.



Je soussigné _____, atteste avoir pris connaissance des conditions générales de location listées sur cet engagement. Le non-respect de ces conditions rendrait caduc le contrat de location passé avec l'agence.

Signature : _____ à _____ le _____

A renvoyer par courrier => CAP2i Immobilier 14 av. des îles d'Amérique - BP 667 - 34 300 CAP D'AGDE ou par mail => cap2i.locations@gmail.com